SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS
Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande : **VALORISATION AGRO BTC (3616)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **08/07/2022**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2022-3464**
Rapport autorisé le : **15-JUIL.-2022 14:33**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-22141 / BTC prélevé le 06-JUIL.-2022 00:00
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		08/07/2022				27	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	08/07/2022	*			41	%		
Matières Volatiles %MB	NF EN 15935	08/07/2022	*			16.29	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	12/07/2022	*			11.20	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	12/07/2022	*			112.00	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	12/07/2022	*			0.85	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	12/07/2022	*			8.50	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	12/07/2022				13.2	-		
Sélénium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	13/07/2022	*			6.4	mg/kg MS		
Mercure	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17852	12/07/2022	*			1.5	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	15/07/2022	*			7601	mg/kg MS		
Bore	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022				<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			5.14	% sur brute		
Cadmium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			2.0	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			8.0	mg/kg MS		
Chrome	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			55.9	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Cuivre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			658	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			85797	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			0.07	% sur brute		
Arsenic	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	13/07/2022	*			4.5	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			0.46	% sur brute		
Manganèse	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			225	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			10.2	mg/kg MS		
Sodium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			449	mg/kg MS		
Nickel	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			29.5	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN ISO 54321, NF EN	12/07/2022	*			129	mg/kg MS	800	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS
Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	ISO 11885								
Soufre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			27212	mg/kg MS		
Zinc	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2022	*			1637	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	12/07/2022				2380	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	0.025	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	0.024	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	0.018	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	08/07/2022			r	0.12	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	0.60	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	0.32	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/07/2022	*		r	0.27	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	11/07/2022	*		r	4.03	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	11/07/2022	*		r	0.170	% MB		
pH	NF EN 15933	08/07/2022	*		r	8.1	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	08/07/2022				19.9	°C		
Refus	NF EN 16179	11/07/2022	*			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	08/07/2022	*			0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :
BO : BOUE

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS
Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Laure MENJOU
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 27
Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) : 41 %

- [x] Boue Seine Aval +
- [ ] Boue Réglementaire
- [ ] Boue Non Epandable
- [ ] Boue Non-Conforme FNC n°

Date : 21/07/22

Visa Laboratoire

Delphine LEGRAND
Responsable adjointe Laboratoire
SIAAP Seine Aval
01 30 86 53 77 / 06 63 39 88 01
delphine.legrand@siaap.fr

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 0141195364 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

Votre commande : **BACTERIO BTC (3619)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **04/07/2022**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-LAM-2022-3284**
Rapport autorisé le : **11-JUIL.-2022 11:33**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-32715 / BTC prélevé le **04-JUIL.-2022 08:00**
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité
	Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00058	04/07/2022				Absence	UFC/gMS
	Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	04/07/2022				<5.60E+00	NPP/gMS
	Semaine prélèvement		04/07/2022				27	-

Observations liées aux résultats :
Matière sèche : 38.8% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-3253)
Résultats :

- E. Coli = <5.6 NPP/mL

- Coliformes Thermotolérents = absence dans 0,001 mL

Légende :
BO : BOUE

Yves ZARZELLI
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 27
Microbiologie :
Coliformes thermotolérants : Abs /g MS
Escherichia Coli : <5,6 /g MS
Date : 20/07/22
VISA Laboratoire

Delphine LEGRAND
Responsable adjointe Laboratoire
SIAAP Seine Aval
01 30 86 53 77 / 06 63 39 88 01
delphine.legrand@siaap.fr

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.